

FEDERATION INTERNATIONALE DES TROMPES DE FRANCE



43, rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS
Téléphone : 02 38 77 08 56 - Télécopie : 02 38 62 90 27



Secrétariat : Marie-France Souesme - mail : secretariat.fitf@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUELLE OU RENOUELEMENT (A COMPLÉTER EN MAJUSCULES)

Mme, Mlle, M. ⁽¹⁾ Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone : Date de naissance :
Mail :@.....
Membre d'une société de Trompes : OUI / NON ⁽¹⁾ - Ecole : OUI / NON ⁽¹⁾
Si oui, laquelle :⁽²⁾
déclare adhérer à la Fédération Internationale des Trompes de France et se conformer à ses statuts et règlements en qualité de Membre Actif.

Cotisation 2010 : 42 Euros ⁽³⁾ "dont abonnement Point du Jour 11 Euros"

Fait à Le Signature :

Présenté(e) par Mrs (facultatif et sous réserve de demande d'information).

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) A renseigner s'il s'agit d'une adhésion complémentaire à l'affiliation collective réalisée par le responsable du groupe en début d'année (cf. verso de cette page).

(3) Payable en un seul versement, est exigible à partir du 1er janvier de chaque année et doit être versée au plus tard le 31 mars par chèque bancaire à l'ordre de la F.I.T.F. ou par virement au CCP 628-42M Paris.

Informatique & Libertés : En application de la Loi 6/01/78, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous précisons que les informations que nous avons recueillies auprès de vous ne seront utilisées que pour les seuls besoins de gestion de l'association. Vous êtes en droit d'obtenir communication de ces informations et, le cas échéant, à nous en demander toutes rectifications.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	00001	0062842M020	27

IBAN - Identifiant international de compte

FR64 2004 1000 0100 6284 2M02 027

BIC - Identifiant international de l'établissement

PSSTFRPPPAR

DOMICILIATION :

**LA BANQUE POSTALE - CENTRE DE PARIS
75900 PARIS CEDEX 15 FRANCE**

TITULAIRE DU COMPTE :

FED INTERNATIONALE DES
TROMPES DE FRANCE
43 RUE DE LA BRETONNERIE
45000 ORLEANS

Pour les règlements en provenance de l'étranger et afin de réduire les frais de banque très élevés, nous vous remercions d'effectuer un virement à la Banque Postale dont vous trouverez ci-contre les références.

Pour l'Allemagne, vous pouvez régler directement auprès de Frank SCHUBBERT.

Cotisations et Affiliation ^{*DU GROUPE} 2010 _{*DE L'ECOLE}

Nous vous remercions de penser à vous acquitter des cotisations F.I.T.F. 2010 des Membres de votre Société (soit 42 Euros par membre, somme à laquelle il faut ajouter 16 Euros, montant forfaitaire correspondant à l'affiliation de votre société à la F.I.T.F. (voir décision de l'Assemblée Générale 1994). (Pour les nouveaux groupes s'informer des conditions d'affiliation auprès de la F.I.T.F.).

Pour nous permettre de faire la mise à jour de notre fichier, nous vous remercions de nous retourner votre règlement accompagné de la présente fiche **dûment complétée**.

Merci de signaler à la Fédération tout changement d'adresse qui pourrait intervenir durant l'année.

NOM ^{*DU GROUPE} : ^{* rayer la mention inutile}
 ^{*DE L'ECOLE} :

Nombre total de Membres :

Nom et adresse du responsable et N° tél. (*) :

..... Mail : @

Noms (ordre alphabétique) et Prénoms de tous les Membres	Adresses complètes et mail	Date de Naissance

RECAPITULATIF DES COTISATIONS 2010 (minimum 6 sonneurs pour 1 groupe)	
Nombre de sonneurs cotisants en 2010 :	x 42 Euros = €
Cotisation forfaitaire du Groupe :	16 €
Total à verser	<input type="text"/> €
Règlement joint sous forme de	
Date	Signature du Responsable

NB : Il est nécessaire d'adresser une inscription en qualité de groupe ou d'école pour figurer dans l'annuaire 2010 des Sociétés affiliées.